



**TITRE** Protection et relocalisation de l'agriculture locale

**INTENTION** Renforcer l'autonomie alimentaire et préserver les écosystèmes en soutenant une production locale et durable

**THEMATIQUES** Agriculture – Alimentation – Écologie

#### **DESCRIPTION**

Constat

L'agriculture intensive et la mondialisation fragilisent la qualité de l'alimentation, les écosystèmes et l'autonomie alimentaire des territoires.

Objectif (intention)

Favoriser une agriculture locale, durable et résiliente, au service du vivant et des populations.

Propositions (solutions)

- Limiter l'usage des pesticides les plus nocifs
- Soutenir l'installation de petites exploitations locales
- Favoriser les circuits courts pour les productions locales
- Réduire les importations de denrées pouvant être produites localement
- Encourager des pratiques agricoles respectueuses des sols
- Réduction du gaspillage et relocalisation alimentaire
- Réduire le gaspillage dans la grande distribution

- Augmenter la part de produits locaux, les moins transformés possible
- Favoriser les circuits courts
- Permettre aux paysans d'échanger directement leurs productions (ex : élevage / céréales)
- Autoriser les semences et graines paysannes ( semences reproductibles)
- Contrôler aux frontières que les produits importés respectent les normes locales
- Limiter les importations aux situations de pénurie ou hors saison
- Encourager les variétés anciennes et les semences reproductibles
- Assouplir les critères de calibrage des fruits et légumes imposés par la grande distribution
- Sensibiliser les consommateurs à des produits moins standardisés
- Favoriser le respect des saisons dans la distribution alimentaire

Et aussi

- Soutien et autonomie des agriculteurs et paysans
- Simplifier les charges et réduire la complexité administrative pour les agriculteurs
- Redonner un rôle structurant et équilibré aux syndicats agricoles
- Repenser les subventions pour favoriser l'autonomie plutôt que la dépendance
- Permettre aux producteurs de mieux maîtriser leurs prix de vente
- Réduire l'endettement lié aux exigences de production et aux pressions du marché
- Encourager les petites exploitations et la reconversion vers la paysannerie (coopératives, associations, incitations fiscales)
- Favoriser des modèles agricoles basés sur la souveraineté et l'indépendance
- Protéger les terres agricoles comme patrimoine du territoire Plus doux
- "Encourager la maîtrise des prix par les producteurs"
- "Mieux encadrer l'accès et la transmission des terres agricoles"
- Rééquilibrer la répartition des terres agricoles en favorisant leur accès aux exploitants locaux, y compris via des dispositifs légaux de rachat ou de compensation
- Encadrer l'accès et la propriété des terres agricoles afin de limiter leur concentration et de favoriser leur transmission à des exploitants locaux, notamment lorsque celles-ci sont détenues par des acteurs éloignés du territoire.